

La maternité en Suisse et en Afrique : une comparaison

☒ La maternité est une période de la vie qui peut se vivre très différemment selon le pays et le continent dans lequel se trouve la mère. Les infrastructures et les mœurs qui encadrent ce moment peuvent en effet considérablement varier. Comparaison entre le cas de la Suisse et celui de l'Afrique.

En Suisse, grâce au système d'assurance maladie, il y a peu de discriminations dans la prise en charge des patients. Tous les patients, quels que soient leur situation sociale ou niveau de vie, ont la même valeur face au personnel soignant. Ces derniers poursuivent un objectif commun, celui de sauver des vies humaines. Que ce soit le bien-être physique, mental et psychique, tout acte médical se fait en toute conscience et est précédé d'une explication au patient. Il arrive que dans certains cas, le patient engage son consentement par sa signature.

En Afrique, il n'y a pas d'assurance maladie, chaque acte médical facturé est payé directement par le patient et cela crée une grande différence dans la qualité des soins médicaux qui sont dispensés en fonction des moyens du malade. Avec la pauvreté, l'argent passe au premier plan par rapport aux soins, ce quel que soit l'état de la personne. Il faut payer la facture ou donner un gage avant de bénéficier d'un soin quelconque, même pour un cas de grossesse. C'est pourquoi il y a plus de décès surtout pour les cas d'urgence. Le personnel soignant peut se montrer vite agacé et énervé lorsqu'on lui pose des questions, cependant, les explications finissent par être données à la fin des soins.

En Suisse, on prend en considération si la grossesse est désirée ou pas.

L'avortement est autorisé et remboursé par l'assurance maladie en ☒ Suisse. On peut aussi éviter une grossesse non désirée, grâce à la sensibilisation donnée aux jeunes gens sur la contraception par différentes associations. Cela s'appelle « le planning familial ». Les personnes en difficulté peuvent le contacter en cas de besoin ou pour

demander conseil. On peut également s'informer sur internet. Les jeunes filles peuvent se procurer la pilule contraceptive avec une ordonnance médicale auprès d'une pharmacie, la pilule restant à la charge de la patiente. Une toute jeune fille concernée par un problème de grossesse non désirée aura la garantie du secret médical de la part du « planning familial » et de l'hôpital car, en Suisse, on atteint la majorité sexuelle à l'âge de 16 ans. La conséquence est qu'il y a moins d'enfants abandonnés.

Par contre, en Afrique, la sensibilisation des jeunes pour éviter des grossesses non désirées se fait surtout à l'école, à un certain âge, sauf pour certaines familles. Ceci pose un problème car tous ceux qui ont abandonné l'école ou n'ont pas été scolarisés faute de moyens ne bénéficient pas de cette information.

L'avortement n'étant pas autorisé par la plupart des Etats africains, certaines femmes le font en cachette. Elles ne réussissent pas toujours, parce que cela ne se fait que dans des petits dispensaires privés et dans de mauvaises conditions. Comme en Suisse, les pharmaciens exigent une ordonnance pour la pilule, seuls les préservatifs sont permis. Face à ces situations dramatiques, la conséquence est qu'on trouve beaucoup d'enfants dans la rue.

En Suisse, une grande considération est accordée à la femme enceinte.

En Suisse, lors de l'accouchement, on autorise la femme enceinte à désigner une personne de son choix pour l'assister lors de la naissance de son enfant. Il s'agit généralement son mari ou un autre membre de la famille, ce qui n'est pas le cas en Afrique.

Ce qui est le plus marquant pour moi est la considération qui est accordée à la femme enceinte en Suisse. Elle est protégée, respectée, même dans les lieux publics. Elle est également soutenue par différentes associations lorsqu'elle n'a pas de moyens.

Par contre, en ce qui concerne le personnel soignant, c'est pareil qu'en Afrique, c'est en fonction des humeurs de chacun! Il y a ceux qui sont appréciés par les patients parce qu'ils sont gentils, toujours prêts à les écouter et à les servir sans se fâcher, ni manifester leur fatigue.

Il y en a d'autres, par contre, qui ne sont pas appréciés, parce qu'ils se montrent moins compréhensifs, moins gentils.

En tant que personne migrante, j'ai vécu cette belle expérience qu'est la venue de ma magnifique petite fille en Suisse et je peux confirmer ce qui précède.

Nancy

Membre de la rédaction neuchâteloise de Voix d'Exils

Informations :

Liste et coordonnées des centres de planning familial en Suisse

<http://www.svss-uspda.ch/fr/fampla.htm>